

Autorité des services et marchés financiers
A l'attention de M. Jean-Paul Servais, Président
Rue du Congrès 12-14
1000 Bruxelles

Bruxelles, le 30 août 2013

Monsieur le Président,

Financière de Tubize – notification au titre de l'article 74, §8 de la loi du 1er avril 2007 relative aux OPA

Nous nous référons à la notification qui vous a été adressée le 27 août 2012 par la SCA Financière Eric Janssen, Monsieur Cyril Janssen, le Baron Daniel Janssen, la SA Altaï Invest, la SA Barnfin et Jonkheer Jean van Rijckevorsel.

La participation de M. Cyril Janssen faisait jusqu'à présent également l'objet d'une déclaration au titre de l'article 74, §8 de la loi OPA, dans la mesure où, exerçant le contrôle sur la SCA Financière Eric Janssen, il était présumé agir de concert avec elle. Cependant, par une décision de l'assemblée générale extraordinaire du 7 mars 2013 de la Financière Eric Janssen, cette dernière a été transformée de "société en commandite par actions" en "société privée à responsabilité limitée". La même assemblée a constaté et accepté la démission de Monsieur Cyril Janssen de sa qualité de gérant unique et a nommé un conseil de gérance, composé de cinq gérants. Par conséquent, Monsieur Cyril Janssen n'exerce plus le contrôle sur la Financière Eric Janssen. Ses titres ne sont dès lors plus repris dans la présente déclaration bien qu'ils n'aient pas été cédés. A l'exception de ces modifications au niveau de la Financière Eric Janssen, qui ont d'ailleurs fait, en date du 13 mars 2013, l'objet d'une déclaration de transparence conformément à la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, aucun autre d'entre nous n'a procédé depuis le 27 août 2012 à une opération visée par l'article 74, § 8 de la loi du 1^{er} avril 2007.

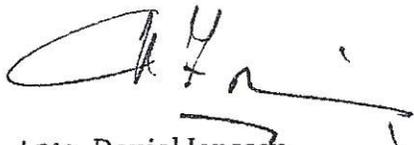
Le tableau ci-après reprend l'état actuel de nos participations dans la Financière de Tubize:

	Nombre de titres		Pourcentages	
	Communication au 27/08/2012	Communication à ce jour	Communication au 27/08/2012	Communication à ce jour
SPRL Eric Janssen	8.525.014	8.525.014	19,11%	19,11%
Monsieur Cyril Janssen ¹	484.700	-	1,09%	-
Baron Daniel Janssen	5.881.677	5.881.677	13,19%	13,19%
SA Altaï Invest	4.918.595	4.918.595	11,03%	11,03%
SA Barnfin	3.852.633	3.852.633	8,64%	8,64%
Jonkheer Jean van Rijckevorsel	7.744	7.744	0,02%	0,02%
Total actionnaires de référence	23.670.363	23.185.573	53,06%	51,98%
Autres	20.938.468	21.423.258	46,94%	48,02%
Total des titres émis	44.608.831	44.608.831	100,00%	100,00%

Une copie de la présente notification est adressée à Monsieur Van Steenvoort, directeur de la SA Financière de Tubize.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

¹ Les titres détenus par Monsieur Cyril Janssen ne sont plus repris dans la présente déclaration étant donné qu'il n'exerce plus de contrôle sur la SPRL Financière Eric Janssen. Ces titres n'ont cependant pas été cédés.



for Daniel Janssen

Paul Alain FORIERS

SA Altai Invest
Représentée par



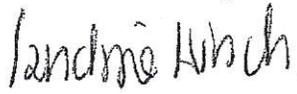
DNV Evelyn Janssen
Administrateur délégué

Jandine HIRSEA

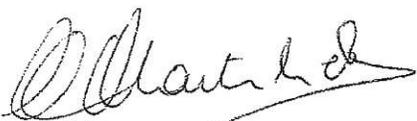
SA Barnfin
Représentée par



par Paule Bridget Janssen
Administrateur délégué



SPRL Financière Eric Janssen
Représentée par



par

Cyril Janssen
Gérant

Gérant

Axel Hauteclinde



DW Jean van Rijckevorsel

Axel Gasterlrich